

FICHE ANALYTIQUE DE DECOMPOSITION
de la redevance mensuelle pour les logements-foyers pour les personnes âgées.

TABLEAU N° 2
 Complément à l'annexe n° 2

	POSTES COMPTABLES (1)	PART DE LA REDEVANCE prise en compte pour l'A. P. L.		PART DE LA REDEVANCE non prise en compte pour l'A. P. L.	
		Équivalent loyer.	Équivalent charges.	Animation.	Santé. Mobilier.
A. — FRAIS FINANCIERS AFFERENTS A LA RESIDENCE		X			
— Charges des emprunts construction ;					
— Frais généraux du propriétaire ;					
— Provisions grosses réparations ;					
— Prime d'assurance de l'immeuble.					
B. — FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU FOYER-LOGEMENT					
Frais personnel (2)		75 %		25 %	
Salaires		X		X	
Charges sociales		XX		XX	
Taxes sur les salaires					
Entretien.					
Immeuble		XX		XX	
Autres immobilisations		XX		XX	
Transports et déplacements					
Frais divers de gestion.					
Fournitures de bureau		XX		XX	
Missions, réceptions		XXX		XXX	
Frais P. T. T					
Dons, pourboires, cotisations		XX		XX	
Frais de siège social					
Intérêts sur emprunt équipement					
Amortissement équipement					
D. — CHARGES LOCATIVES					
Autres taxes et impôts					
Produits d'entretien					
Petit matériel et utilitaire					
Eau					
Électricité (chauffage inclus)					
Assurance équipement					
E. — VIE SOCIALE					
Loisirs					
Bibliothèque					

(1) Les recettes en atténuation (chambres destinées à l'hébergement des visiteurs, remboursement de frais divers, etc.).

(2) Abattement de 25 p. 100 sur les frais de personnel correspondant à la quote-part des actions socio-éducatives et médicales.